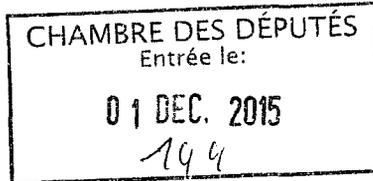


Heure de questions du 1^{er} décembre 2015

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2015



Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre
des Députés

LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser lors de l'heure de questions du mardi 1^{er} décembre 2015 une question orale à Madame la Secrétaire d'Etat à l'Economie concernant la possibilité de la construction d'un pavillon Benelux lors de la prochaine exposition mondiale.

Considérant que le Luxembourg n'était pas représenté lors de la récente exposition mondiale à Milan et considérant que la construction d'un pavillon commun permettrait de réduire les coûts de manière substantielle, l'Assemblée interparlementaire Benelux vient d'adopter une recommandation dans laquelle elle invite les gouvernements respectifs de concrétiser la coopération Benelux lors d'expositions internationales en mettant en place un pavillon commun ou chaque Etat fédéré puisse développer le thème de son choix en toute autonomie.

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Gusty GRAAS
Député